

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-240400374-20160930-D2016109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2016

Publication: 03/10/2016

Pour l'"autorité Compétente" par délégation



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le trente septembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques .

PRESENTS: Mmes ANDRE Michèle, VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie Hélène), ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra représentant M. BULTEL Jean-Pierre, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre (pouvoir de M. BAGUE Patrice), BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), PAYOT Jean Michel (pouvoir de Mme DOUX Séverine), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane (pouvoir de M. GILLY Lucien), PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jean, BOUVET Patrick, FERRON Jean et CRAPSKY Bernard représentant M. NICOLAS Yves.

EXCUSES: Mmes LAE-ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, DOUX Séverine ayant donné pouvoir à M. PAYOT Jean Michel, BOISSE Sandrine, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, GILLY Lucien ayant donné pouvoir à M. COLLOMB Stéphane, BULTEL Jean Pierre représenté par Mme REYNAUD Sandra, GAMBAUDO Georges et M. NICOLAS Yves représenté par M. CRAPSKY Bernard.

## Délibération n°2016/109

## OBJET: REGIE DU SAUZE SUPER-SAUZE UBAYE: TARIFS PARTICULIERS ET GRATUITES SAISON 2016-2017

Considérant la nécessité de fixer des compléments de tarifs et des tarifs Inter CE pour la saison d'hiver 2016-2017,

Considérant la nécessité de fixer les gratuités pour la saison d'hiver 2016-2017,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs Assurances pour la saison d'hiver 2016/2017,

Considérant la nécessité de fixer le tarif du forfait 3 stations pour la saison d'hiver 2016/2017,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Sauze Super-Sauze Ubaye réuni le 6 Septembre 2016,

Sur proposition du Président, Le Conseil de Communauté, Après délibéré, A l'unanimité des membres présents,

FIXE les compléments de tarifs comme suit :

LE AUZE	HIVER 2016/2017 COMPLEMENTS DE TARIFS		
(	Compléments de tarifs		
Frais d'envoi par la Poste des forfaits (courrier suivi)		3,00 €	
Tarif 1 montée par client en ski de randonnée accompagné par un professionnel, avec contact en amont par le professionnel		4,50 €	

FIXE les tarifs inter CE comme suit :



## • FIXE les gratuités comme suit :

LE AUZ	E	GRATUITÉS	2016/2017
Accords Commerciaux	Bénéliciaires	Titre de transport	Conditions
	Représentants TO	Journée	Signature Directeur Régie ou
	clients salson et séjour 10 j et +	Brassard	Responsable des ventes à la demande
	employés et propriétaires	Télésiège Rente ou Alp	sur liste visée par Directeur Régie
Actions Promotionnelles	restaurants d'altitude Bénélicioires	(pièton uniquement) Thre de transport	Conditions
THE STATE OF THE S	Animation station	≤ dournée ou Piéton	Programme OT + demande de gratuité => Signature Directeur Régie
	Ubaye Tourisme (Accivell Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Demande de gratuité => Signature Directeur Régle
	Ubaye Tourisme (pôle marketing / web)	2 forfalls saison	demande écrile validée par le Directeur Régle
	Dotation Régie (lots)  Notre clientèle sur le téléski de Pré-	Jaurnée ou pluri journatier ou Piéton	Signature Directeur Régie
	Clos	n h de ski gintuk par joer	th de ski gratuite par jour sur la piete de Pré-Clos uniquement
vocédures administrative:	<u>Bénéliciaires</u>	Titre de transport	Conditions
	Attente délivrance de forfait (TO, Photos clients, etc.)	≤ Javinae	- Signature Directeur Régie cu Responsable des ventes
	Interventions techniques	s Journse	Signature Directaur Régie ou Directeur Exoloitation
78	Original pour essurance Perte de forfait	Jaumée et plus Duplicata de forfait sulvant le titre	Attestation de récupération du fortait signée par le client Déclaration de parte #necherche sur le logiciel des ventes
Accords partenaires	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Courses FiS et FFS Nationales; de ligue ou de comité départemental (Compétieurs et afficiels)	Sternše ou pluri journoller	Demande écrite du dub.
	Autres courses (Club, association diverse,)	< Jiùinite	Pour les officiels, sur démande écrise du club. Limité à 20 par journée.
	PGHM	Sason	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Gendamserie PSIG	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie Sur liste visée par le Directeur Régie
	Guide de haute montagne qui viennent avec des clients	Printinge	Sur présentation de la carre professionnelle + client
	Moniteur ESF ESI et autres extérieurs à la station qui apportent des clients+moniteur venord foite une oourse et encadiont une course	kunnëe	Sur présentation de la carre professionnelle + carre synctico le à ju + citent.
	Pôle espoir / DDCSPP / FFS	sinuse	Demande écrite. Signature Directeur Régie cu Responsable des ventes
	DSF Domaines Skiebles de France	≤ Jigiirnëe	Accord national sur présentation de la carte DSF
	Cité scoloire ANDRE HONNORAT	Sarottal & mades	Appoint partenantal pour les entraîmeurs
	Régisseuts corte jeune	Salean 3 Stations	4 personnes mentionnées suit une liste visée par le Directeur Régis
	clubs partenzires de la stationi	Salsan	sur accord préalable, réservé aux dirigeants, llimité à 5 paur le GSS et à 3 pour les autres olubs. Liste fournie par le club et signée par l Directeur Régle.
Accord foncier	Bénéliciaires	Titre de transport	Conditions
	Propriétaires et indivisions	Tarif public journée ou pluit journalier	Selon liste cadastrale, délibération CCVU et antériorité + convention + justificatifs
Accord Sociaux	Bénéticiaires	Time de transport	Conditions
	Employès Régie	Solson Sauze	Carte de service
n	Employés Régie (hors extra)	15 journées	Réservé au conjoint, concubia, sur présentation d'un justificatif. Carte de service nominative avec photo de l'employé, limité à 1 pa jour, non reportable sur hiver sulvant.
	Employés des autres stations	≤Journée	Sur présentation d'un justificatif de l'employeur
Invités		Titre de transport	Conditions
	CCVU	Tous titres	Validation Président au cas par cos

FIXE les tarifs Assurances comme suit :

LE AUZE	journée	saison	pack famille 6	famille saison
Prix de vente par Gras Savoye Montagne	1,33€	27,00€	0,86€/jour/pax	81,00 € jusqu'à 5 pax
Prix de vente par la Régie du Sauze	2,90€	41,00€	1,90€	123,00 € base 4 pax
com m ission	1,57€	14,00€	1,04€	42 € base 4 pax et 72,75 € pour 5 pax
				assurance pack
			assurance TN	famille
4	simulation pour un pack famille 6 jours 4 pax:		69,60€	45,60 €
	commission		37,68€	24,96 €

MAINTIENT le tarif des forfaits suivants pour la saison 2016-2017 comme suit :

Skipass Ubaye et carte jeune	
Ski-pass saison Ubayen 3 stations avant le <b>15/11/2016</b>	430,00€
Ski-pass saison Ubayen handicapé (50% du tarif de base)	
Ski-pass 3 stations 6 jours – Adultes (de 12 à 64 ans)	
Ski-pass 3 stations 6 jours - Enfant (5 à 11 ans)/ Senior (65 à 74 ans)	
Saison carte jeune 3 stations - Prix de vente à la CCVU (volume minimum 1000)	
Tarif enfant journée "oubli carte jeune ou absence de carte jeune" dans le cadre d'une sortie en groupe encadrée (collège, lycée)	
La CCVU détermine les conditions d'attribution et de vente du forfait saison carte jeune 3 static communique aux revendeurs dudit forfait saison.	ns et les

DIT que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE, à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président, M. Jacques MARTIN